



SOCIETE.....  
 NOM:.....  
 PRENOM.....  
 ADRESSE.....  
 CP..... VILLE.....

### MECENAT DES ENTREPRISES

La déduction fiscale est de 60%.

50,00 €	soit après déduction fiscale	20,00 €
100,00 €	soit après déduction fiscale	40,00 €
200,00 €	soit après déduction fiscale	80,00 €
500,00 €	soit après déduction fiscale	200,00 €
1 000,00 €	soit après déduction fiscale	400,00 €
2 000,00 €	soit après déduction fiscale	800,00 €
5 000,00 €	soit après déduction fiscale	2 000,00 €

➤ **Je soutiens le projet de l'ECM (Ecole Notre Dame et collège Charles-Péguy) en versant la somme de .....€**

*Chèque à établir à l'ordre de l'OGEC ECM*

Je recevrai le reçu fiscal qui me permettra, si je suis imposable, de déduire de mes impôts jusqu'à 60% du montant de ce don. (dans la limite de 5/1000 du chiffre d'affaire annuel)

### DON DES PARTICULIERS

La déduction fiscale est de 66%.

50,00 €	soit après déduction fiscale	17,00 €
100,00 €	soit après déduction fiscale	34,00 €
200,00 €	soit après déduction fiscale	68,00 €
500,00 €	soit après déduction fiscale	170,00 €
1 000,00 €	soit après déduction fiscale	340,00 €

➤ **Je soutiens le projet de l'ECM (Ecole Notre Dame et collège Charles-Péguy) en versant la somme de .....€**

*Chèque à établir à l'ordre de l'OGEC ECM*

Je recevrai le reçu fiscal qui me permettra, si je suis imposable, de déduire de mes impôts jusqu'à 66% du montant de ce don. (dans la limite de 20% du revenu annuel)